



# Portrait DE LA Biodiversité

FOS-SUR-MER



Cordulie à corps fin © Angélique MASVIDAL 

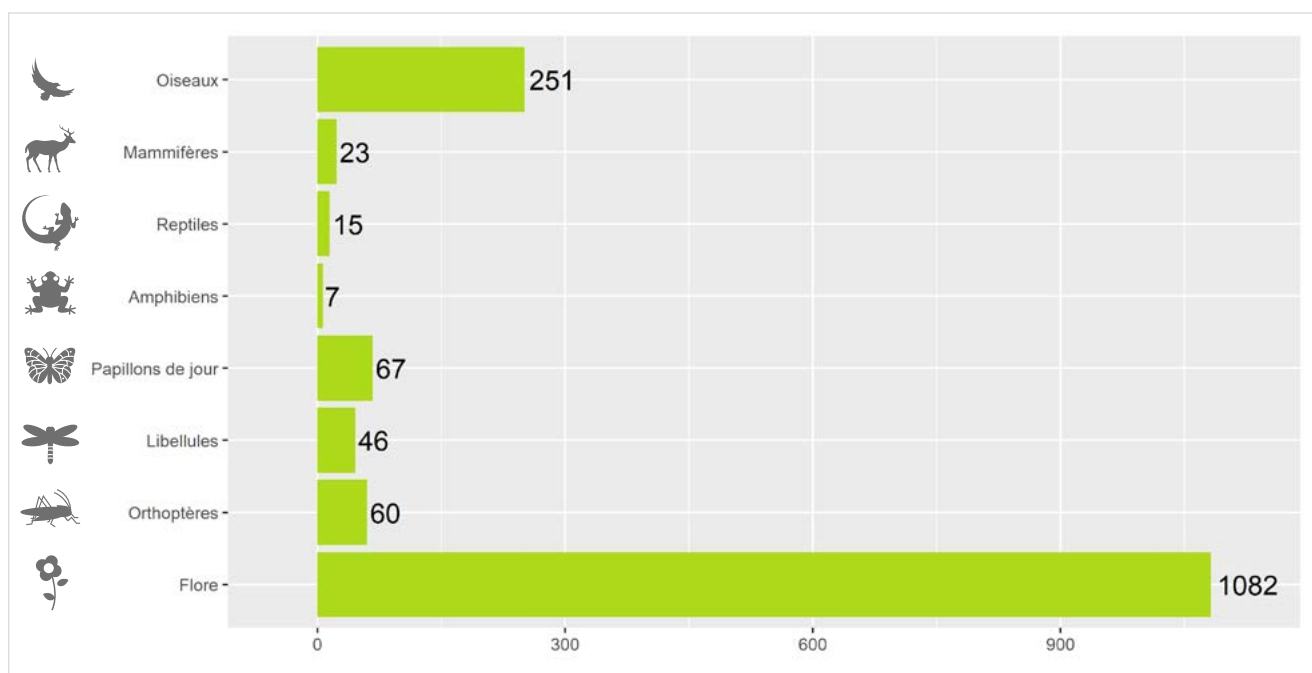


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

## LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

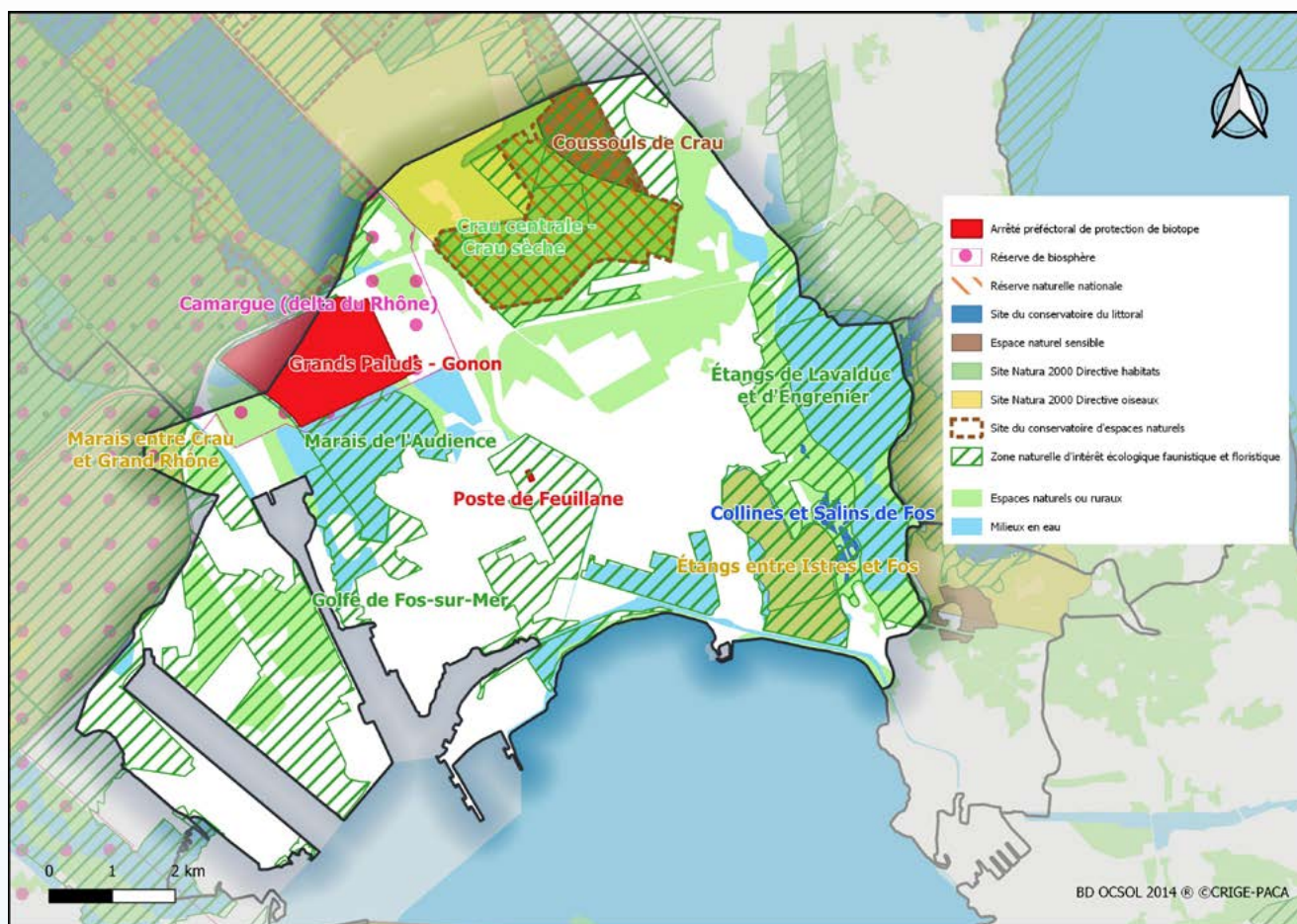
2 197 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fos-sur-Mer, soit 38% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 235 espèces sont protégées au niveau national. 52 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 116 à l'échelle régionale.

La compilation de 72 675 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fos-sur-Mer (nombre d'espèces)

## LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Fos-sur-Mer

D'une surface de 89 km<sup>2</sup>, 50% de la commune de Fos-sur-Mer sont des espaces naturels et ruraux. 52% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

À la confluence de la plaine aride de la Crau, la dépression du Vigueirat et les remontées froides de la nappe de Crau et de la mer Méditerranée, la commune de Fos-sur-Mer jouit d'une exceptionnelle diversité d'habitats naturels. Indépendamment des vastes surfaces de plaine semi-aride, les plus forts enjeux sont fonction de la temporalité et de la salinité des eaux, depuis les mares temporaires camarguaises du Mas de Gonon jusqu'aux laurons du Tonkin. Des formations végétales tout à fait originales, rares dans la région, sont à noter. Ces zones humides accueillent une biodiversité exceptionnelle : oiseaux nicheurs, hivernants, migrateurs, reptiles, amphibiens, insectes. Les **anciens salins de Fos** constituent des habitats essentiels pour les oiseaux coloniaux des milieux littoraux.

Paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de la **Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, La Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



## DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

### Sterne naine

**P** **LR**

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.



© Aurélien AUDEVARD

### Cistude d'Europe

**P**

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.

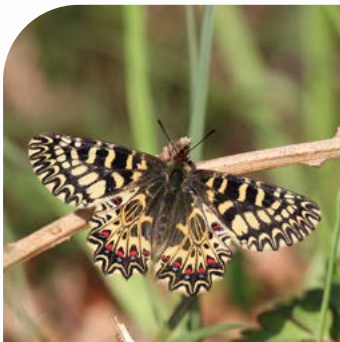


© François GRIMAL

### Pélobate cultripède

**P** **LR**

Le Pélobate cultripède vit sur des terrains meubles, parfois littoraux, au sein desquels il fréquente les dépressions humides, ensoleillées et restant en eau suffisamment longtemps pour le développement des têtards. La minéralisation du littoral constitue la principale cause de disparition de l'espèce. L'introduction de poissons et d'écrevisses allochtones est aussi un facteur de déclin important.

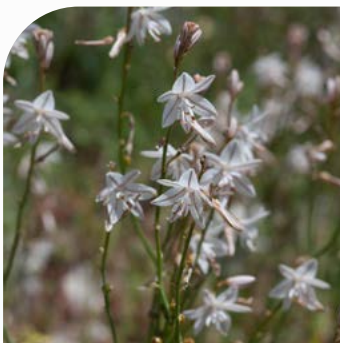


© Marion FOUCHARD

### Diane

**P**

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



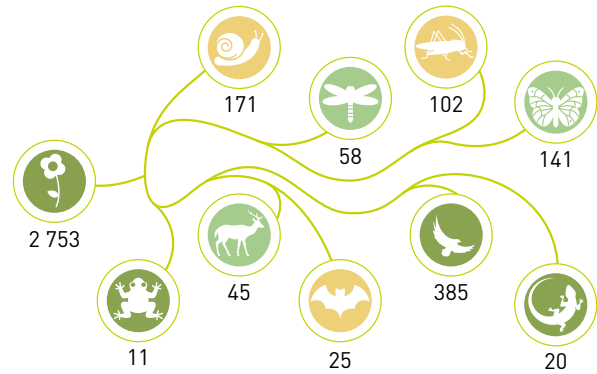
© J.-C. ARNOUX - CBNMED

### Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

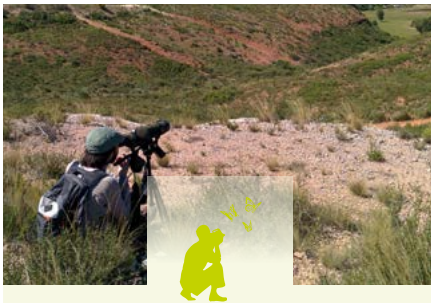
## Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

## DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



### CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces  
© Aurélie JOHANET



### PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique  
© François GRIMAL



### SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles  
© Daphné KLEJNOWSKI

## POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ [biodiversite@ampmetropole.fr](mailto:biodiversite@ampmetropole.fr) 📞 [ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr)  
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7<sup>e</sup> étage - 13002 MARSEILLE

## PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

